



Dix-huitième Conférence du PROE

Apia (Samoa)
11-14 septembre 2007

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

- Point 1 de l'ordre du jour : Ouverture officielle**
- Point 2 de l'ordre du jour : Nomination du président et du vice-président**
- Point 3 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour et des procédures de travail**
- Point 4 de l'ordre du jour : Mesures prises en application des décisions de la dix-septième Conférence du PROE**
- Point 5 de l'ordre du jour : Évaluation des performances/Bilan de l'année 2006**
- 5.1 Présentation du rapport annuel pour 2006 et exposé du directeur sur les réalisations depuis la dix-septième Conférence du PROE
 - 5.2 Rapport de suivi et d'évaluation des performances concernant le programme de travail et le budget pour 2006
 - 5.3 Rapports financiers
 - 5.3.1 *Rapport sur les contributions des Membres*
 - 5.3.2 *Comptes annuels vérifiés pour l'exercice 2006*
- Point 6 de l'ordre du jour : Programme de travail et budget pour 2008**
- 6.1 Questions relatives au programme Écosystèmes océaniques
 - 6.2 Questions relatives au programme Avenirs océaniques
 - 6.3 Examen et adoption du projet de programme de travail et de budget pour 2008 et des budgets prévisionnels pour 2009 et 2010
- Point 7 de l'ordre du jour : Questions d'ordre institutionnel**
- Point 8 de l'ordre du jour : Coopération régionale**
- Point 9 de l'ordre du jour : Points proposés par les Membres**
- Point 10 de l'ordre du jour : Déclarations des observateurs**
- Point 11 de l'ordre du jour : Questions diverses**
- Point 12 de l'ordre du jour : Date et lieu de la dix-neuvième Conférence du PROE**
- Point 13 de l'ordre du jour : Adoption du rapport**
- Point 14 de l'ordre du jour : Clôture**